
COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 13 juin 2019

Conseillers présents : MM. LOUCHE Alain, VERDELHAN Bernard, MICHELET Jean-Pierre, DAUDE Roger, GARNIER Michel, Mme MARTIN Lise.

Excusés : MM. NICOLAS Christian, MICHEL Raymond, PELLET Bernard.

Absent : M. BALMOT Michel.

M le maire déclare le conseil municipal ouvert à 17h00.

Le compte rendu du précédent conseil municipal est validé à l'unanimité.

Projets communaux

- AEP

Le cabinet Gaxieau étudie la 1^{ère} tranche du projet structurant allant de La Cure au Pendedis et jusqu'à La Roque. La tranche distribution de l'eau le long de ce parcours sera incluse dans la tranche n°1. Une partie des travaux seront exécutés durant l'année 2020.

Le DCE sera opérationnel à l'automne 2019. Les marchés seront passés en fin d'année 2019.

Au 1^{er} janvier 2020, le prix de l'eau sera aligné sur les tarifs pratiqués par la communauté des communes qui prendra la compétence Eau au 1^{er} janvier 2020.

Au niveau des subventions, le département et la région aligneront leurs taux (30% chacun) sur les coûts réels du projet. L'agence de l'eau doit compléter le financement pour atteindre 80%.

- Hangars

La structure béton est réalisée,

La charpente doit être livrée le 25 juin, le couvreur doit intervenir à la suite,

L'électricien interviendra en dernier.

- Réhabilitation appartement au dessus du restaurant

Des devis ont été demandés pour refaire la toiture. L'entreprise Blanc est retenue pour cette mission.

Une délibération est prise pour réaliser ces travaux.

- Les garages communaux

Le projet d'installation du boulanger dans une partie du garages est en cours. Il nécessite une puissance électrique de 50 KVA. Il faut aménager une partie du garage pour installer les différents appareils : four, pétrin, chambre de pousse etc...

Plusieurs devis vont être demandés, la commune disposera de 50% de subventions.

- La Cure

Subventions obtenues :

- La Région finance 20.00% des travaux

- La DETR n'est pas accordée en 2019, le dossier sera prioritaire l'année prochaine.

Les devis pour la réalisation du toit ne sont pas encore tous parvenus.

Les devis pour choisir un architecte, nous attendons des propositions.

Dans le cadre d'un contrat Natura 2000, on peut obtenir une subvention pour un suivi scientifique de colonies de chauve-souris et faire des ouvertures pour le passage de ces animaux.

Une délibération est prise pour adopter le plan de financement pour faire ces ouvertures.

Financement de 63 % par les fonds FEDER et 17% par la DREAL.

Voirie 2019

Trois chantiers prévus : route de Prades à Peyretailade, route de Gévaudan jusqu'au dépôt de bois et l'embranchement de la route de Poulassargues. Des emplois sont prévus sur toutes les autres voies.

Les chantiers ont été attribués à l'entreprise Jouvert pour un montant de 46 200.00 € HT

Une délibération est prise pour affecter les amendes de police à la mise en sécurité du carrefour de Poulassargues.

Ligne de trésorerie

Une ligne de trésorerie va être demandée pour permettre un bon fonctionnement du budget principal de la commune.

Le conseil municipal prend une délibération pour demander un montant de 96 000.00€ et débloquer cette ligne de trésorerie immédiatement.

Convention de médecin prévoyance et DUPFI avec le Centre de Gestion

Le conseil municipal délibère et mandate M le Maire pour signer ces conventions.

Eclairage public

Le projet d'éclairage public et la rénovation de l'existant sont en cours. Le conseil municipal mandate M le Maire pour :

- approuve le projet de convention, désignant le SDEE comme maître d'ouvrage des travaux d'établissement ou de réhabilitation des installations et réseaux d'éclairage public,

- approuve le projet de convention avec le SDEE pour la réalisation de prestations et travaux d'éclairage public,
- Signer la convention de co-maîtrise d'ouvrage avec le SDEE pour les travaux sur le réseau d'éclairage public,
- Signer convention avec le SDEE pour la réalisation de prestations et travaux d'éclairage public

Le conseil municipal prend une délibération pour participer à l'ATI n°3 du programme de performance énergétique.

Communauté de communes

Le conseil municipal prend une délibération pour valider le nombre de représentants au conseil communautaire.

Le conseil municipal prend une délibération pour valider la création d'un poste de bibliothécaire à la communauté. Et participer à son financement. Cette personne viendra faire l'animation de la médiathèque au niveau de la commune de façon périodique.

Questions diverses

° Problème d'humidité dans le local de La Poste

Le conseil municipal examine la possibilité d'élever un toit au dessus de la terrasse afin de mieux évacuer l'eau de pluie.

° Le 12 juillet à 18h30 vernissage de l'exposition au temple organisée par Nature et Patrimoine sur le thème de l'Abbé Pourcher.

° Lozère Ingénierie doit nous aider à avancer sur le classement des voiries communales incessamment.

La séance est levée à 19h30.